

DECISION N°14/20

Attribution de la procédure relative au tri et traitement des gravats du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2124-3, R2124-1 et R2124-2 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération DL 17/2016 du 6 juin 2016 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence parue dans le JOUE n° 2019/S249-618719 du 27 décembre 2019, dans le BOAMP DIFF n°2019_359, avis n°19-191219 publié le 25 décembre 2019, sur le site Marchés Online, annonce AO-2001-0956 publié le 25 décembre 2019 et sur la plateforme www.e-marchespublics.com le 25 décembre 2019,

Vu l'offre remise par la société *SEMAVERT*, sise Ecosite de Vert le Grand, 91810 Vert le Grand,

Vu le procès-verbal d'attribution de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 27 février 2020,

Considérant la nécessité pour le SIOM de faire trier et traiter les gravats issus des caissons de son territoire, dans le respect de ses objectifs en matière de recyclage,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer l'acte d'engagement relatif au tri et traitement des gravats du SIOM de la Vallée de Chevreuse, avec la société *SEMAVERT*, Ecosite de Vert le Grand, 91810 Vert le Grand,.

ARTICLE 2 :

Une seule offre a été reçue, elle a été jugée recevable. Le classement des offres est le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	1	SEMAVERT

En conséquence, le marché est attribué à la société *SEMAVERT*, qui a d'ores et déjà fourni les pièces administratives mentionnées à l'article R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique

ARTICLE 3 :

L'accord-cadre est à prix unitaires et à bons de commande en application de l'article R2362-8 du Code de la Commande Publique.

Les minimum et maximum sont exprimés en tonnages traités, comme suit :

Pour les gravats issus des caissons des CTM et de la déchèterie :

- Quantité minimum annuelle : 500 tonnes
- Quantité maximum annuelle : 4 000 tonnes

Le prix unitaire à la tonne pour la réception, la pesée, les contrôles et le traitement en ISDI des gravats issus des CTM et déchèterie est de 11,90 € HT, soit 13,09 € TTC.

A titre d'information, le montant total du marché type pour le tri et traitement de 2800 tonnes s'élève à 33 320 € HT soit 36 652 € TTC.

ARTICLE 4 :

La date de démarrage de l'accord-cadre est fixée au 14 avril 2020 pour l'ensemble du territoire.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux ans fermes à compter du 14 avril 2020, il pourra être reconduit annuellement de manière tacite. La durée totale de ces reconductions ne pourra excéder quatre ans à compter de la date de démarrage des prestations, soit jusqu'au 13 avril 2024. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

ARTICLE 5 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le

03 MARS 2020

Le Président

Jean-François VIGIER

Décision : - transmise en Préfecture par voie dématérialisée le : **16 MARS 2020**
- affichée le :

16 MARS 2020

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC14_2020
Date de la décision:	2020-03-03 00:00:00+01
Objet:	Attribution de la procédure relative au tri et traitement des gravats du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20200303-DC14_2020-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20200303-DC14_2020-AU-1-1_0.xml	text/xml	924
<i>nom original:</i>		
dc 14.pdf	application/pdf	134726
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20200303-DC14_2020-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	134726

Cycle Contenu dans l'archivage

État	Date	Message
Posté	16 mars 2020 à 15h38min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 mars 2020 à 15h40min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	16 mars 2020 à 15h40min13s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	16 mars 2020 à 15h46min19s	Recu par le MIAT le 2020-03-16

